

DIRECTION DU BUDGET
139, RUE DE BERCY
75572 PARIS CEDEX 12

PARIS, LE - 1 SEP. 2003

TÉLÉDOC 276
BUREAU CMCS
N° CMCS-03-3247

LE MINISTRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES
ET DE L'INDUSTRIE

*A MESDAMES ET MESSIEURS LES MINISTRES ET
SECRETAIRES D'ÉTAT*

Objet : Dématérialisation des flux d'information.

Chaque année, la direction du budget diffuse régulièrement des circulaires qui vous sont communiquées sous forme papier.

Depuis 1999, elles sont aussi mises en ligne sur le site internet du MINEFI à l'adresse suivante :

<http://www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/index.htm>

(rubrique *vie publique* : accès thématiques : *budget de l'état* – documentation : *les circulaires budgétaires*)

L'accès à ces circulaires est public. Il permet aussi de gérer une liste de diffusion alimentée par les personnes intéressées par le système de l'abonnement (voir fonctionnement en annexe).

L'optimisation des échanges entre nos ministères, notamment durant les phases de négociations budgétaires nécessite d'avoir recours à des moyens de communication plus dynamiques que la diffusion sous forme papier, en particulier en ce qui concerne les circulaires dites « bouton d'or ». Cette transmission sera remplacée par l'envoi d'un message par l'intermédiaire de la liste de diffusion qui précisera la date de mise à jour ainsi que l'objet de la circulaire diffusée.

Dès la réception d'un message vous signalant la diffusion d'une circulaire, il vous sera possible de vous connecter au site internet du MINEFI pour télécharger la circulaire et, éventuellement, les documents associés (annexes sous forme de fichiers Word ou Excel)

Diffusion générale



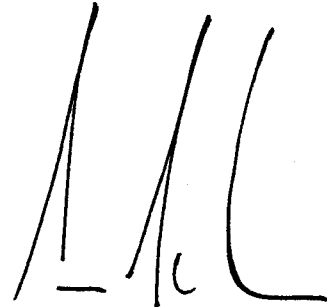
Afin de vous inscrire dans cette liste de diffusion, je vous serais obligé de bien vouloir m'adresser le plus rapidement possible une **adresse de boîte à lettres électronique fonctionnelle**, par courrier électronique à l'adresse suivante :

diffusion.circulaires@budget.finances.gouv.fr

En effet, je souhaite mettre en œuvre cette nouvelle forme de diffusion à compter du 1^{er} novembre 2003.

Pour tout complément d'information, vous pourrez vous adresser à Michel Cantini, chargé de mission auprès du Chef de service (01.53.18.71.06 ou michel.cantini@budget.finances.gouv.fr)

Pour le Ministre et par délégation
Le Directeur du Budget

A handwritten signature in black ink, consisting of three stylized, vertical strokes that resemble the letters 'P', 'M', and 'D'.

Pierre-Mathieu DUHAMEL

ANNEXE

Principe de fonctionnement de la liste de diffusion

I - Inscription dans la liste de diffusion

Vous avez deux possibilités pour vous inscrire dans la liste de diffusion des circulaires budgétaires :

- directement en vous connectant sur le site internet du MINEFI
- en adressant à la direction du budget une adresse de messagerie électronique (nom de boîte à lettres fonctionnelle)

A. En se connectant sur le site internet du MINEFI

L'adresse de connexion est la suivante :

<http://www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/index.htm>, et suivre le chemin :

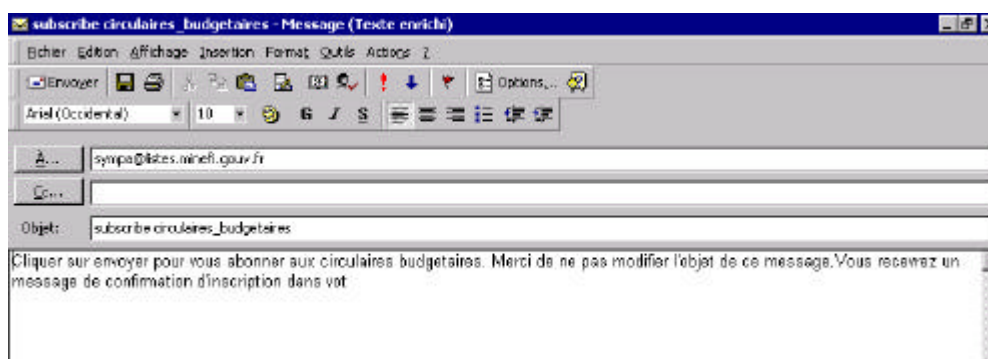
Vie publique : accès thématiques : budget de l'état – Documentation : les circulaires budgétaires

La liste des circulaires s'affiche comme ci-dessous.

The screenshot shows the MINEFI website interface. At the top, there is a navigation bar with links like 'Courrier', 'Vos questions', 'Forum', 'Abonnement', 'A propos du site', and 'Autres sites'. The main content area is titled 'Circulaires budgétaires' and features a link 'Pour s'abonner à la liste de diffusion'. Below this, a message states: 'Afin de faciliter la lecture des circulaires, il est préférable de télécharger la version PDF d'acrobat reader'. A table lists three circulars:

1BRE-03-2841	24-07-2003	Préparation du PLF 2004 : recensement des taxes de toute nature affectées à des personnes morales autres que l'Etat.
CM7/1BLF-03-3084	22-07-2003	Recensement des dispositifs de garantie implicite ou explicite accordée par l'Etat.
6B-03-3007	29-07-2003	Circulaire relative à la revalorisation à compter du 1er juillet 2003 des plafonds de ressources applicables pour l'attribution de certaines prestations familiales et à diverses mesures touchant le régime des prestations familiales (allocation forfaitaire).

Cliquer sur la mention « **Pour s'abonner à la liste de diffusion** » et votre écran de messagerie s'affiche complété comme suit :



Envoyez le message et vous recevrez un message de confirmation dans votre boîte à lettres.

B. En adressant un message à la direction du budget

Comme indiqué dans la circulaire, vous pouvez adresser votre nom de boîte à lettres électronique à l'adresse suivante : diffusion.circulaires@budget.finances.gouv.fr. C'est la direction du budget qui se chargera de procéder à l'inscription dans la liste de diffusion et vous recevrez un message de confirmation dans votre boîte à lettres.

II -Envoi de circulaires

A chaque envoi d'une circulaire vous recevrez dans votre boîte à lettre un message comme celui-ci :

Circulaires budgétaires

La liste des circulaires de la direction du Budget a été mise à jour le 30 juillet 2003

circulaire 1BRE-03-2841 du 24 juillet 2003 : Préparation du PLF 2004 : recensement des taxes de toute nature affectées à des personnes morales autres que l'État

circulaire CM7/1BLF-03-3084 du 22 juillet 2003 : Recensement des dispositifs implicite ou explicite accordées par l'État

<http://alize.finances.gouv.fr/budget/menucir.htm> et
<http://www.minefi.gouv.fr/minefi/publique/index.htm>
(Vie publique : accès/thématiques : budget de l'état - Documentation : les circulaires budgétaires)

Pour vous désabonner : envoyer un message VIDE (sans objet et sans sujet) en cliquant sur le lien mailto:circulaires_budgetaires-unsubscribe@listes-diffusion.alize

Intranet Alize, adresse accessible sur le réseau de Bercy

Internet MINEFI, adresse accessible de l'extérieur de Bercy